

Au cours de la semaine du 27 mars au 2 avril 2008,

les violations systématiques par Israël des lois internationales et humanitaires se sont poursuivies dans les Territoires Palestiniens Occupés.

Durant cette période, les Forces d'occupation israéliennes ont:

tué 6 Palestiniens, militants de la résistance, dans la bande de Gaza

blessé par balles 16 Palestiniens, dont **10 civils** parmi lesquels **4 enfants et 1 journaliste**, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza

conduit 41 incursions dans des communautés palestiniennes en Cisjordanie, et **9 incursions** dans la bande de Gaza

arrêté 56 civils palestiniens, dont 9 enfants et 1 jeune fille, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza

rasé 16 ha de terres agricoles et **détruit 200 ruches** dans la bande de Gaza

Elles continuent à imposer un siège total des Territoires Palestiniens Occupés et la bande de Gaza, toujours coupée du reste du monde, voit se développer une grave crise humanitaire.

Dans la bande de Gaza, déclarée *entité ennemie* par le gouvernement israélien, celui-ci a sévèrement renforcé l'embargo et les interdictions ou restrictions d'importation touchent aussi bien les **médicaments**, les équipements, le courant électrique que les **produits alimentaires** (lait, fruits, etc.), menant à une **grave pénurie de biens élémentaires**. De plus, les forces israéliennes continuent à imposer de sévères restrictions aux activités de pêche. **Ces mesures constituent une punition collective dirigée contre la population civile palestinienne, en violation flagrante des Conventions de Genève.**

En Cisjordanie, les Forces d'occupation israéliennes ont, de plus:

arrêté 8 civils palestiniens à divers check-points

continué à **protéger les activités des colons** israéliens.

Au nord de Ramallah, un colon israélien a **abattu un civil palestinien** à un arrêt de bus.

Divers plans de **colonisation** pour la construction de **2'500 logements en Cisjordanie et dans Jérusalem occupée** ont été acceptés par le gouvernement israélien ou sont en passe de l'être.

